



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 janvier 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 janvier 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 janvier 2003

**Vente de l'immeuble sis 42 rue du Clou-Bouchet à Madame HUBE  
Ghislaine**

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint*s :**

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, M. Bernard JOURDAIN, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Mademoiselle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Bernard BELLEC donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

**Excusés :**

*Mesdames Laroche et Lefebvre; Messieurs Guibert et Epplin ayant quitté la séance sans désigner de mandataire sont excusés à partir de cette délibération ainsi que Madame Chollet et Monsieur Tronel qui leur avaient donné pouvoir.*

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Ville de NIORT a acquis par Droit de Prémption Urbain le 7 septembre 1989 l'immeuble sis 42 rue du Clou-Bouchet pour permettre de réaliser la jonction entre la rue du Clou-Bouchet et la rue des Equarts.

Après la réalisation du programme d'habitations, rue René Caillé, par la S.A. H.L.M. et après concertation des habitants du quartier, la création de cette jonction n'a pas paru opportune et seul un passage piétonnier pour les résidents de la S.A. H.L.M. et de la cour commune du 46 rue du Clou-Bouchet a été maintenu.

Aussi, il ne paraît plus nécessaire de conserver cet immeuble dans le patrimoine de la Ville. Madame Ghislaine HUBE s'est portée acquéreur de cet immeuble cadastré section DR 235 - 236 pour le prix de 30 000 euros, conformément à l'avis du Domaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession au prix indiqué ci-dessus, sachant que tous les frais afférents à cette transaction seront supportés par l'acquéreur ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié qui sera établi par Maître PITRE, Notaire à NIORT.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**

[Ordre du jour](#)